

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL PERMANENT DE L'ARB.

I. Contexte et justification

L'Agence Routière du Burundi « ARB » en sigle est un Etablissement Public à caractère Administratif créé par le décret n°100/80 du 24 mai 2019.

Les principales missions de l'ARB sont reprises ci-après :

- ✓ Assurer la planification pluriannuelle ;
- ✓ Superviser et coordonner les activités d'entretien routier ;
- ✓ Construire les nouvelles routes ;
- ✓ Mobiliser les ressources financières en vue d'assurer le financement du réseau routier.

II. Objectifs et résultats attendus.

D'une manière générale, il s'agit de mettre à la disposition de l'ARB un personnel suffisant en effectif et ayant des compétences requises pour remplir pleinement ses missions.

Les postes à pourvoir sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

N°	Postes	Nombre
1.	Ingénieurs Civil ou Master en Génie Civil	6
2.	Ingénieurs industriels en Génie civil ou équivalent	14
3.	Ingénieur industriel ou Licencié en électromécanique	1
4.	Ingénieurs Environnementalistes	2
5.	Ingénieur Topographe	1
6.	Ingénieur Géotechnicien	1
7.	Techniciens conducteurs des travaux A2	18
8.	Techniciens Topographes A2	6
9.	Techniciens mécaniciens A2	4
10.	Opérateurs d'engins	8
11.	Conducteurs des poids lourds	5
12.	Chauffeur véhicules légers	7

2.1. Cadres techniques disposant d'un diplôme d'Ingénieur Civil ou Master en Génie civil (Nombre : 6).

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Réaliser les études de faisabilité et les études détaillées de nouvelles routes et de collecter les données routières liées à l'entretien routier ;
- ✓ Proposer un plan directeur et conseiller la hiérarchie en matière planification du réseau routier burundais,
- ✓ Elaborer les budgets prévisionnels des travaux d'entretien et de réhabilitation du réseau routier national ;
- ✓ Élaborer les documents types d'appel d'offres ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confiée par ses supérieurs.

2.2. Cadres techniques disposant d'un diplôme en Ingénieur industriel en Génie civil ou équivalent (Nombre : 14).

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Suivre et analyser régulièrement l'état du réseau routier et faire des propositions métrées et financières des interventions ;
- ✓ Participer dans les campagnes d'auscultation de collectes des données pour alimenter la BDR (comptage du trafic, relevé des dégradations, de contrôle de la charge à l'essieu et de mesure de déflexion) ;
- ✓ Programmer les travaux d'entretien routier;
- ✓ Exécuter les travaux d'entretien et de réhabilitation du réseau routier programmés ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confiée par ses supérieurs.

2.3. Cadre technique disposant d'un diplôme en Ingénieur industriel ou Civil en Electromécanique ou Equivalent (Nombre : 1).

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Assurer le suivi de l'état et l'entretien de tout le parc automobile ;
- ✓ Assurer la prospection de tout le parc automobile ;
- ✓ Inventorier les besoins en matière de réparation de tout le parc automobile ;
- ✓ Faire toute autre tâche lui confiée par ses supérieurs.

2.4. Cadres techniques disposant d'un diplôme d'Ingénieurs civil Environnementaliste ou équivalent

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Réaliser des études d'impact environnementales des projets de construction routière ou ouvrage d'art ;
- ✓ Participer dans les campagnes de collecte de données socio-économiques et environnementales ;

- ✓ Intérioriser et mettre en application les directives de la loi burundaise en matière de l'environnement dans les projets de construction des routes et ouvrages d'art ;
- ✓ Faire toute autre tâche lui confiée par ses supérieurs.

2.5. Cadre Technique disposant d'un diplôme d'Ingénieur civil ou d'ingénieur industriel ou équivalent-spécialité Topographie (Nombre : 1).

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Faire les levées topographiques des routes des ouvrages à construire et en produire les plans ;
- ✓ Participer dans l'implantations des ouvrages à construire ;
- ✓ Proposer les stratégies de gestion du patrimoine routier et les solutions en termes de correction de ces stratégies ;
- ✓ Participer dans les campagnes d'auscultation de collectes des données pour alimenter la BDR (comptage du trafic, relevé des dégradations, de contrôle de la charge à l'essieu et de mesure de déflexion) ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confier par ses supérieurs.

NB : Un CV d'un Ingénieur civil ou Ingénieur technicien d'une expérience avérée de 5ans en qualité de topographe est également recevable.

2.6. Cadre Technique disposant d'un diplôme de Master ou d'Ingénieur civil ou d'ingénieur industriel ou équivalent-spécialité géotechnique (Nombre :1).

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Cordonner la réalisation des études géotechniques des projets de constructions ou de réhabilitation des routes ou des ouvrages d'art ;
- ✓ Tenir un registre d'inventaire des gites de matériaux de construction ou de réhabilitation du réseau routier leurs caractéristiques mécanique et leur puissance ;
- ✓ Participer dans les campagnes d'auscultation de collectes des données pour alimenter la BDR (comptage du trafic, relevé des dégradations, de contrôle de la charge à l'essieu et de mesure de déflexion) ;
- ✓ Elaborer les normes en matière de construction des routes et ouvrages d'art ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confié par ses supérieurs.

NB : Pour être sélectionné, le candidat intéressé pour les postes ci-haut mentionnés doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Etre de Nationalité Burundaise ;
- ✓ Etre de bonne moralité, bonne conduite, vie et mœurs ;

- ✓ N'avoir pas été révoqué de la Fonction Publique, de la Force de Défense et de Sécurité ;
- ✓ Présenter un diplôme justifiant sa qualification ;
- ✓ Etre capable de travailler sous pression et avoir l'esprit d'équipe ;
- ✓ Avoir des preuves justifiant les connaissances acquises dans le domaine de la géotechnique routière ;
- ✓ Avoir de bonnes connaissances des logiciels Archicad, autocad, Covadis, Piste, ROBOT, etc, ... est un atout ;
- ✓ Etre âgé de 40 ans au maximum ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé ;
- ✓ La connaissance de l'Anglais écrit et parlé est un atout.

2.7. Techniciens Contrôleurs de niveau A₂ conducteurs des travaux (Nombre : 18).

Les tâches principales consistent :

- ✓ Suivre régulièrement l'état du réseau routier et établir les métrés des travaux à réaliser;
- ✓ Produire les rapports de toutes les missions effectuées et les transmettre à la hiérarchie;
- ✓ Exécuter les travaux d'entretien et de réhabilitation du réseau routier programmés;
- ✓ Suivre de près le respect des aspects environnementaux au moment de l'exécution des travaux ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confié par ses supérieurs.

2.8. Techniciens de niveau A2 Géomètre-Topographe (Nombre : 6).

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Réaliser les levées topographiques du réseau routier à construire ;
- ✓ Produire les plans topographiques ;
- ✓ Implanter les ouvrages à construire ;
- ✓ Participer dans les campagnes d'auscultation de collectes des données pour alimenter la BDR (comptage du trafic, relevé des dégradations, de contrôle de la charge à l'essieu et de mesure de déflexion) ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confier par ses supérieurs.

2.9. Techniciens A2 en Mécanique automobile ou équivalent (Nombre : 4).

Les tâches principales consistent à :

- ✓ Faire une inspection jour pour jour de tout le parc automobile (Véhicules légers et lourds, les engins ainsi que tout autre matériel des travaux publics) ;
- ✓ Etablir régulièrement les rapports de l'état de tout le parc automobile;
- ✓ Exécuter les travaux de réparation de tout le parc automobile;

- ✓ Faire des propositions de projets de commande des pièces de rechange ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confié par ses supérieurs.

NB : Pour être sélectionné, le candidat intéressé pour les postes ci-haut mentionnés doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Etre de Nationalité Burundaise ;
- ✓ Etre de bonne moralité, bonne conduite, vie et mœurs ;
- ✓ N'avoir pas été révoqué de la Fonction Publique, de la Force de Défense et de Sécurité ;
- ✓ Présenter un diplôme justifiant sa qualification ou son équivalent ;
- ✓ Avoir de bonnes connaissances des logiciels de dessin industriel ou de transfert et de traitement des données pour les Conducteurs des Travaux et les Topographes constitue un avantage ;
- ✓ Présenter tout document justifiant les autres connaissances acquises ;
- ✓ Etre capable de travailler sous pression et avoir l'esprit d'équipe ;
- ✓ Etre âgé de 35 ans au maximum ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé ;
- ✓ La connaissance de l'Anglais écrit et parlé est un atout.

Pour les ingénieurs techniciens ou les ingénieurs de niveau master, avoir un diplôme en ponts et chaussées est un grand atout.

2.10. Opérateurs d'engins (Nombre : 8).

Les tâches d'un opérateur des engins consistent à :

- ✓ Exécuter tous les travaux du domaine routier nécessitant des engins ;
- ✓ Donner régulièrement des informations à ses supérieurs l'état de l'engin utilisé ;
- ✓ Contrôler les documents et outillage des véhicules ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confiée par ses supérieurs.

2.11. Chauffeurs de poids lourds (Nombre : 5) et chauffeurs des véhicules légers (Nombre : 7).

Les tâches du candidat consistent à :

- ✓ Exécuter tous les travaux du domaine routier ;
- ✓ Donner des informations à ses supérieurs sur l'état du véhicule à sa charge ;
- ✓ Contrôler les documents et outillage des véhicules ;
- ✓ Accomplir toute autre tâche lui confiée par ses supérieurs.

NB : Pour être sélectionné, le candidat intéressé pour les postes ci-haut mentionnés doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Etre de Nationalité Burundaise ;
- ✓ Etre de bonne moralité, bonne conduite vie et mœurs ;
- ✓ Avoir un permis de conduire de catégorie F pour les chauffeurs des engins et des poids lourds et de catégorie B pour les chauffeurs des véhicules légers ;
- ✓ N'avoir pas été révoqué de la Fonction Publique, de la Force de Défense et de Sécurité ;
- ✓ Avoir des bonnes connaissances dans la conduite;
- ✓ Présenter tout autre document justifiant son expérience dans la conduite de son poste ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de conduite de son poste ;
- ✓ Etre âgé de 40ans au plus pour les opérateurs des engins et 35 ans au plus pour les autres ;
- ✓ Etre capable de travailler sous pression et avoir l'esprit d'équipe.

III. Composition du dossier

- ✓ Une lettre manuscrite de motivation ou de demande d'emploi adressée à **Monsieur le Directeur Général de l'Agence Routière du Burundi**;
- ✓ Une photocopie de diplôme certifiée conforme à l'originale ;
- ✓ Un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle signé et actualisé ;
- ✓ Tout autre document ou attestation que vous jugerez nécessaire pour justifier votre formation ou expérience ;
- ✓ Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- ✓ Un extrait du casier judiciaire valable et en original.

N.B : Le candidat retenu doit accepter d'être affecté directement à n'importe quel point du pays.

IV. Dépôt et date limite de réception des dossiers :

Les dossiers sous-plis fermés portant la mention « candidature au poste de.....», seront adressés à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Routière du Burundi. Quartier Kabondo, Avenue Heha, Tél : 22 22 29 40, BP : 66 75 Bujumbura, E-mail : info@agencerroutiereduburundi.bi

Le dépôt des candidatures se fait tous les jours ouvrables pendant les heures de service au Secrétariat de l'Agence Routière du Burundi à partir du ~~02/03/2021~~ de 7h30 minutes à 15h30 minutes et se clôturera le ~~02/03/2021~~.

V. Date de passation du test de recrutement.

La date de passation des tests pour les candidats présélectionnés sera communiquée par la voie des ondes et d'affichage.

Fait à Bujumbura, le ~~02/03/2021~~ / 2021

Le Directeur Général de l'Agence Routière du Burundi

Dr. Ir. Régis MPAWENAYO

